

Observer et photographier la faune sans déranger

Publication d'une plaquette sur les cabanes observatoires

**NOUVELLE
EDITION**



L'association de protection de la nature Le Pic Vert est devenue leader français de la conception de cabanes observatoires dotées de vitres spéciales qui remplacent les meurtrières traditionnelles. Cela permet l'observation et la prise de vue sans déranger la faune. 27 cabanes ont déjà été construites dans 8 départements (Isère, Drôme, Jura, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-maritimes, Loire, Vaucluse et Meuse) avec l'aide de l'entreprise Maisons Ribeaud (<https://maisonsribeaud.wixsite.com/maisonsribeaud>).

Afin de faire connaître ce nouveau modèle d'observatoire Le Pic Vert a publié en avril 2020 la seconde édition augmentée d'une plaquette de 23 pages couleurs uniquement numérisée décrivant les plans et le matériel nécessaire permettant à chacun de concevoir sa propre cabane.

Ce document richement illustré, rédigé par Jean François Noblet, coprésident du Pic Vert, s'adresse aux photographes animaliers, aux gestionnaires d'espaces naturels, aux parcs nationaux et régionaux, aux réserves naturelles et aux offices du tourisme qui souhaitent faire découvrir la faune sauvage au public sans la perturber.

Comment commander cette nouvelle plaquette ?

Vous pouvez envoyer 12€ par chèque ou virement (nous contacter) à l'association Le Pic Vert 100 rue du parc de la Sûre 38500 Coublevie. N'oubliez pas de nous communiquer votre nom et prénom, ainsi qu'une adresse mail sur laquelle nous vous enverrons le fichier PDF de la plaquette une fois le paiement encaissé.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Bon de commande à retourner à : Association Le Pic Vert – 100 rue du parc de la Sûre 38500 Coublevie.

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° Téléphone :

Courriel :

Nombre de plaquettes commandées : x 12 € =€.

Payable par chèque à l'ordre : Association Le Pic Vert.